

Réf: Dossier 266271

Avis de constitution

SOCIETE « NCG LOGISTIQUE »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4 BIETRY, Lot 3, Ilot
0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NCG LOGISTIQUE »

Objet : Transport logistique; transport routier de marchandises ; transport public de marchandises et de personnes ; transit-douane ; import export ; achat et vente d'électro-ménagers; commerce général ; prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de tous sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de bien sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et plus généralement, toutes opérations industrielles ou commerciales , financières , mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à tous objets susceptibles de favoriser le développement de la société.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 BIETRY, Lot 3, Ilot
0

Dirigeant(s) M JOUMAA NOUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00502 du 01/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06142/GTCA/RC/2024 du 01/02/2024

